

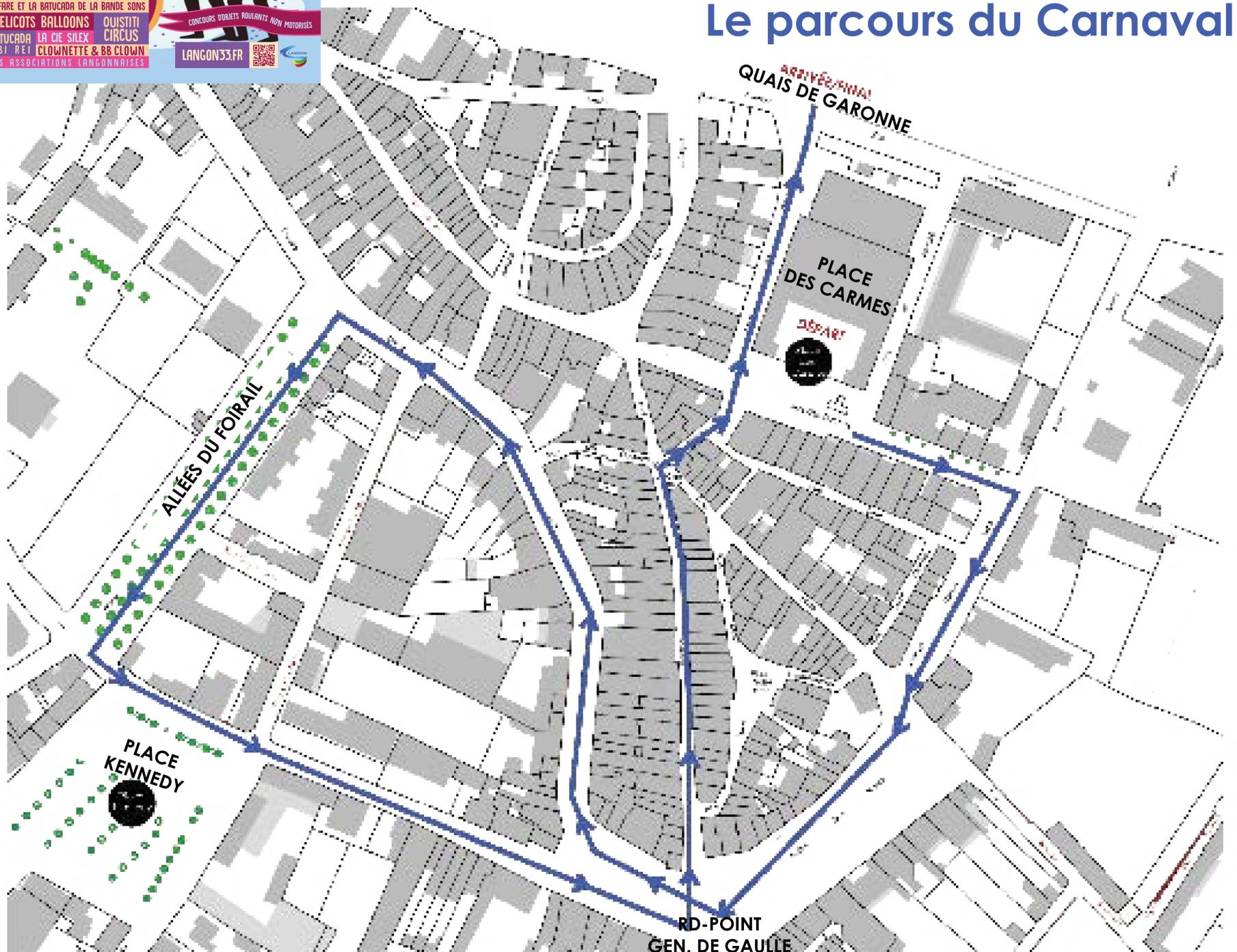
CARNAVAL DE LA VILLE SAMEDI 15 MARS 2025 CIRCULATION/STATIONNEMENT



La Ville de Langon fait son Carnaval **le samedi 15 mars en centre-ville.**

La circulation et le stationnement seront fortement impactés le jour de l'évènement. Voici des informations qui vous permettront de vous organiser au mieux. Merci de votre compréhension.

Le parcours du Carnaval



CIRCULATION/STATIONNEMENT

en centre-ville le samedi 15 mars



CIRCULATION

Entre 15h et 21h, la circulation sera ralentie sur le parcours du défilé. Le sens de circulation sera temporairement inversé pour les rues du 11 novembre, Charles Brannens et du Marché.

La circulation sera interdite :

De 14h à 19h : la Place des Carmes, le cours des Carmes et la rue du Marché

De 14h à 22h : l'avenue Elie Samson (de la rue du Marché à l'échelle de crue), et sur le Cours du Rocher



STATIONNEMENT

Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant :

De 05h à 22h : avenue Elie Samson, cours du Rocher et sur la partie pavée du parking des quais (au niveau de l'échelle des crues).

De 05h à 19h : place des Carmes, rue du marché, allées Jean Jaurès (entre l'avenue Arthur Gibaud et le rond-point du Général de Gaulle) et allée du Foirail (sur les rangées de stationnements centrales).

OÙ SE GARER GRATUITEMENT EN CENTRE-VILLE ?



- Parkings Brannens / Pourrat (95 places - vidéosurveillance)
- Parking de la Glacière (50 places)
- Parking place Kennedy (273 places)
- Parking des Quais (150 places - vidéosurveillance)
- Parkings du Pôle administratif (119 places)
- Parking des Vergers (150 places)



Retrouvez le programme complet des animations
sur www.langon33.fr

